

## Communiqué de presse

Arles, le 26 mars 2013

### Activité 2012 : Bilan et perspectives

Depuis désormais quinze ans, Initiative Pays d'Arles développe son action de soutien en faveur des entrepreneurs souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le territoire du Pays d'Arles.

Durant cette période, près de 3000 porteurs de projet ont été orientés parmi lesquels 690 ont bénéficié d'une expertise par nos comités instructeurs et 487 ont été validés avec un soutien financier ainsi qu'un accompagnement post-crédation, soit un engagement financier proche de 4.000.000 € et la création de près de 850 emplois directs.

Au cours de l'année 2012, 175 porteurs de projet ont été reçus par les services de la Plateforme. 55 projets ont été expertisés et 48 ont bénéficié d'une validation ainsi que d'un appui financier, ce qui a permis de générer **la création ou le maintien de 82 emplois directs**. Les actions de financement engagées par Initiative Pays d'Arles sont les suivantes :

- 56 prêts d'honneur, soit un engagement financier de 403.500 €.
- 30 prêts nacre, soit un engagement financier de 165.000 €.
- 5 prêts à la création d'entreprise, soit un engagement financier de 31.000 €.

90 % des projets soutenus par Initiative Pays d'Arles bénéficie d'un financement bancaire ce qui représente un effet de levier de 5 : pour 1 € de prêt d'honneur accordé, 5 € de prêt bancaire sont mobilisés.

Il est important de souligner que tous les projets validés font l'objet d'un accompagnement post-crédation au cours des trois premières années d'activité de l'entreprise. Ce soutien se décline notamment à travers la mise en place d'un suivi technique individualisé par un chargé de mission, des ateliers de formation ainsi que l'appui d'un comité de parrainage constitué d'entrepreneurs, experts ou professionnels expérimentés.

Après quinze ans d'activité, la conjugaison des mesures proposées favorise le maintien d'un **taux de pérennité à trois ans de 80 %** soit nettement supérieur à la moyenne régionale (de l'ordre de 56 %), alors que le dispositif cible prioritairement des demandeurs d'emploi avec des fonds propres souvent insuffisants pour permettre la réalisation du projet.

Au cours de l'année 2013, le plan d'actions d'Initiative Pays d'Arles s'articulera autour de trois axes :

- l'appui au développement des jeunes entreprises à travers la création d'un fonds de prêts d'honneur croissance ainsi que le renforcement d'actions de mise en réseau et l'organisation d'ateliers de formation.
- Le lancement d'un prêt complémentaire en faveur des jeunes de moins de 26 ans dans le cadre du plan de revitalisation Crédit Agricole.
- la dynamisation de l'activité avec la mise en place de nouvelles actions de communication, l'adoption de la charte graphique du réseau national et le développement du champ partenarial.